

PLAN DE DESCRIPTION
POUR LA STANDARDISATION DE L'ECRITURE
DES LANGUES CAMEROUNAISES

Daniel BARRETEAU

1. INTRODUCTION

1.1. Situation géographique et historique

- Localisation et carte de situation
- Nombre de locuteurs et source
- Historique du peuplement

1.2. Situation linguistique

- Différentes appellations données à la langue
- Classification
- Indication et commentaire sur les recherches en cours

1.3. Situation sociolinguistique

- Y a-t-il des différences dialectales internes ? Avec intercompréhension réciproque ou partielle ? Les différences entre les dialectes sont-elles régulières (phonologiques) ou irrégulières (lexicales, grammaticales) ? Donner une évaluation des différences, par exemple en comparant un échantillon de vocabulaire et en chiffrant les taux de ressemblance.

- Quel dialecte sera choisi pour la standardisation de l'écriture ? Sur quelle base ? Eventuellement donner ici les résultats de tests sur l'intercompréhension.

- Contact avec les populations voisines : multilinguisme et langue véhiculaire. Brosser un tableau général de la situation.

2. PHONOLOGIE

2.1. Structures de base

Signaler, chaque fois qu'il le sera nécessaire, les différences entre l'analyse phonologique et le modèle de transcription standard.

Signaler également les difficultés posées par l'application de l'Alphabet général du Cameroun.

- Syllabe : énumérer les différents types possibles de syllabes en position initiale, médiane, finale et donner des exemples de chaque type : V, CV, CVC, etc.

- Structure syllabique : énumérer les différents types possibles de structures syllabiques (une syllabe, deux syllabes, trois syllabes, etc.) et donner des exemples : V, CV, CVC, etc. ; V-CV, V-CVC, etc. ; CV-CV, CV-CVC, etc.

- Consonnes : faire la liste de toutes les consonnes et donner des exemples en position initiale, médiane et finale. Signaler les réalisations particulières et les cas de neutralisations. Donner les transcriptions phonétiques entre crochets carrés : [] après chaque forme standard.

- Voyelles : faire la liste de toutes les voyelles et donner des exemples en position initiale, médiane, finale. Signaler les réalisations particulières. Donner les transcriptions phonétiques après chaque forme standard.

- Tons : indiquer les oppositions tonales pertinentes (haut, bas, etc.) et justifier le modèle de transcription proposé. Énumérer les différents types possibles de schèmes tonals (un ton, deux tons, trois tons, etc.) et donner des exemples de chaque type : H, B, etc. ; H-H, H-B, B-B, B-H, etc. ; B-B-B, B-B-H, etc.

2.2. Changements phonologiques

Il s'agit ici de signaler les changements phonologiques (réguliers) au niveau de la phrase, sans qu'interfèrent des problèmes morphologiques (grammaticaux).

Ce sont des changements :

- syllabiques : liaison, élision ;
- tonals : abaissement tonal, report de tons flottants lexicaux, réalisations de tons moyens ou modulés, etc.
- consonantiques : chute de certaines consonnes, neutralisations, etc.
- vocaliques : chute de certaines voyelles, réalisations particulières en contexte, harmonisation, etc.

3. MORPHOLOGIE ET SYNTAXE

Sans chercher à faire des esquisses grammaticales, il s'agit de signaler seulement les points particuliers où surgissent des problèmes d'écriture (coupes difficiles à effectuer, changements morphophonologiques, etc.).

Les points suivants ne sont qu'indicatifs et non limitatifs.

3.1. Syntagme nominal

- Déterminants grammaticaux : pluriel, possessifs, démonstratifs, numéraux, etc.
- Déterminaux lexicaux : syntagme complétif (génitif), qualificatif, etc.

3.2. Syntagme verbal

- Structure de base et marques verbales (aspects, temps, extensions, etc.)
- Pronoms personnels (sujet, complément, etc.).

4. TEXTE

Transcription standard
Transcription phonétique
Transcription mot-à-mot
Traduction littéraire

En note, signaler tous les problèmes qui se posent, toutes les hésitations de transcription.

Il est souhaitable que ce texte soit assez long de manière à révéler le maximum de faits sur la structure de la langue.

5. TESTS DE LECTURE ET D'ECRITURE

Dans la mesure du possible, on gagnera à effectuer des tests de lecture et d'écriture auprès des usagers de la langue. Différents types de transcription seront proposés : mots isolés, textes transcrits de plusieurs façons différentes.

6. ANNEXE

On pourra fournir des listes de mots montrant des différences dialectales, les listes de mots ou les textes qui auront été soumis aux locuteurs, ou tout autre document utilisé lors de l'enquête.

7. BIBLIOGRAPHIE

Citer toutes les études et textes publiés sur la langue.

Yaoundé, Mars 1981

Daniel BARRETEAU
ORSTOM - CREA